

Commune de Saint Germain-du-Bois

Séance du mardi 3 mai 2016 à 20 h30

Sont présents : Régis BIDAULT, Christian BOSCH, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Alexandre CRETIAUX, Marcel DUFOUR, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Norbert LAMBEY, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Corinne MENEGHETTI, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Est excusé : Laurent CAGNE

Laurent CAGNE a donné pouvoir à Catherine MARTIN.

Est absent : Mickaël ARANDA

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

QUESTIONS A TRAITER

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mars 2016 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

- **Construction d'un local pour les associations - Demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental 2016 - lot 1 :**

Mme le Maire indique que le PIIC n'existe plus et est remplacé par un appel à projets départemental, qui se décompose en 2 lots distincts. Une demande de subvention peut être déposée pour chacun des lots.

Le lot 1 concerne les thématiques suivantes :

- les équipements et services publics ;
- l'habitat, les espaces publics, la voirie et les réseaux divers ;
- l'accès aux soins et aux services destinés aux familles.

Le lot 2 comprend :

- la culture et le patrimoine ;
- la promotion, la valorisation et l'attractivité des territoires ;
- l'environnement.

Mme le Maire informe les membres du Conseil de la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental - lot 1, dans le cadre de la construction du local pour les associations.

Le dépôt de cette demande de subvention est approuvé à l'unanimité.

- **Fourniture et installation d'une tyrolienne - Demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental 2016 - lot 2 :**

Mme le Maire précise que deux devis ont d'ores et déjà été reçus pour l'installation de la tyrolienne, dont un seul incluant la pose. La Commission Jeunesse se réunira prochainement pour étudier ces devis.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du lot 2 de l'appel à projets départemental.

La demande de subvention pour la fourniture et l'installation de la tyrolienne est approuvée à l'unanimité.

- **Modification intitulé régie de recettes :**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2001, a été créée une régie de recettes « *produit des photocopies, produit des émissions et réceptions de fax, dons de petite importance, menus produits, quêtes de mariage, chèques de caution provenant des marchés publics ou locations de salles* ».

Lors des réservations des salles communales, il est nécessaire d'encaisser des arrhes. Cela suppose de modifier l'intitulé de la régie de recettes de la manière suivante : « *régie de recettes pour l'encaissement :*

- *du produit des photocopies,*
- *du produit de l'émission et de la réception de fax,*
- *de dons de de petite importance, de menus produits, de quêtes de mariage,*
- *de chèques de caution (maximum 8 jours) provenant des marchés publics ou locations de salles,*
- *de chèques d'arrhes provenant des réservations des salles communales. »*

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Classement dans le domaine public communal des parcelles BI 274, BI 403, AH 476, BI 350, AH 321, AD 171-174, AK 611, AI 232 :**

Mme le Maire explique que de nombreuses voies sont encore classées dans le domaine privé de la commune, alors qu'elles sont ouvertes à la circulation depuis plusieurs années. Or, pour pouvoir ensuite être rétrocédées à la CCBR qui gère la voirie menant aux habitations, elles doivent être classées en domaine public.

Par conséquent, Mme le Maire propose le classement dans le domaine public des parcelles suivantes :

- parcelle BI 274, d'une emprise de 13,06 ares - rue du Bois des Dames,
- parcelle BI 403, d'une emprise de 25,95 ares - rue du Champ Gentil,
- parcelle AH 476, d'une emprise de 32,24 ares - rue des Deux Etangs (1^{ère} tranche),
- parcelle BI 350, d'une emprise de 40,10 ares - rue des Deux Etangs (2^{ème} tranche),
- parcelle AH 321, d'une emprise de 32,47 ares - impasse des Résidences et rue des Résidences,
- parcelles AD 171 et 174, d'une emprise respective de 7,23 ares et 0,75 are - rue des Prés,
- parcelle AK 611, d'une emprise de 0,51 are - rue des Entreprises,
- parcelle AI 232, d'une emprise de 7,37 ares - allée de la Balme.

Pour chacune de ces parcelles, le Conseil Municipal décide leur classement dans le domaine public.

- **Modification simplifiée du PLU :**

Mme le Maire rappelle le jugement du Tribunal Administratif de Dijon annulant la délibération du 25 septembre 2012 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, créant ainsi une dent creuse constituée de la parcelle AP 45 et d'une partie de la parcelle AP 300. Le Tribunal Administratif considère le classement de ces parcelles en zone N comme une erreur manifeste d'appréciation et demande leur classement en zone urbaine UD, compte-tenu du classement des parcelles riveraines en zone UD.

S'agissant de la rectification d'une erreur matérielle, Mme le Maire indique que la modification visant à classer la parcelle AP 45 et une partie de la parcelle AP 300 en zone UD peut faire l'objet d'une modification simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal décide de valider le lancement d'une modification simplifiée du PLU et adopte les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Ce projet de modification simplifiée du PLU sera porté à la connaissance du public du 17 mai au 17 juin 2016 prochains, en Mairie. Un registre permettra au public de formuler ses observations.

• **SYDESL : Bilan d'activités 2014 :**

Mme le Maire indique que le bilan d'activités 2014 du SYDESL a été reçu en Mairie. M. Jean-Claude VIEUX précise que ce rapport présente notamment les comptes administratifs du SYDESL ainsi que les travaux réalisés au sein des 11 comités territoriaux.

Le bilan d'activités 2014 du SYDESL est disponible en Mairie. Les membres du Conseil Municipal l'ont également reçu par mail.

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque particulière sur ce rapport.

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

• **Information Logements de la Gravière :**

Mme le Maire présente le courrier reçu en Mairie, informant du projet de vente de cinq logements individuels, lots 2 - 3 et 6 du lotissement de la Gravière. Ces logements, construits par Logivie, sont conventionnés au titre de l'APL.

• **Voirie - Chemins :**

M. Jean-Claude VIEUX présente la liste des travaux à prévoir en 2016, sur la voirie et les chemins communaux.

Concernant la voirie, une liste de propositions, classée par ordre de priorité, a été établie en vue de la soumettre à la CCBR, qui retiendra les travaux qu'elle souhaite. Ces derniers portent sur trois axes :

- création de voirie en bicouche, certains chemins empierrés pouvant en effet être goudronnés,
- réfection de voirie en bicouche,
- PAT.

Une liste des chemins communaux à remettre en état a également été dressée :

- empierrement, scarificateur, damage,
- création de voirie en bicouche.

• **Information DRI :**

Mme le Maire fait part de l'avis défavorable reçu de la Direction des Routes et des Infrastructures concernant l'installation de potelets amovibles au carrefour des RD 970 et RD 13, pour en fermer l'accès pendant le marché du samedi matin.

Par conséquent, les barrières seront déposées sur la place le vendredi par les services techniques. Le samedi après-midi, elles seront remportées aux ateliers municipaux jusqu'à la semaine suivante.

• **Conseil d'Ecole élémentaire :**

Mme Françoise MARIZY présente le compte-rendu du Conseil d'Ecole élémentaire qui s'est tenu le 11 mars 2016 :

- projet d'école sur les incivilités et la sécurité,
- sorties scolaires, notamment de fin d'année le 12 juin à Brancion,

- Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) actualisé depuis février. Un bilan des exercices réalisés pour confinement et mise à l'abri a été dressé.
- Effectifs : pour la rentrée 2016, l'effectif prévu restestable comparé à 2015.

- **Souvenir Français :**

Mme le Maire informe de la nomination de M. Bernard MOLLARD à la présidence du Comité Cantonal du Souvenir Français de Saint Germain-du-Bois. Elle indique que M. Bernard DEMONT a été nommé président d'honneur.

- **SYDESL :**

M. Jean-Claude VIEUX présente la liste des travaux prévus par le SYDESL en 2016. Il s'agit de travaux destinés à maintenir en bon état les réseaux électriques.

Pour notre commune, ils seront réalisés au Grand Balosle, à la Torchepotte, au CurtilBerthod ainsi qu'à la Corbière. Les dates auxquelles ces travaux seront effectués n'ont pas été communiquées pour le moment.

- **Syndicat des Eaux de la Seillette :**

M. Jean-Claude VIEUX rend compte de l'assemblée générale du 23 mars 2016, au cours de laquelle les comptes administratifs et les comptes de gestion 2015 ont été présentés ainsi que le budget primitif 2016.

Une étude hydrogéologique va être réalisée pour tenter de déterminer l'origine de la pollution à la bentazone. Elle permettra d'identifier les écoulements hydrogéologiques du sol, la cartographie disponible n'étant pas assez précise.

Les réservoirs de Le Fay et Le Tartre seront clôturés.

Le programme de travaux 2016 ne comporte pas de travaux sur notre commune.

- **Syndicat Intercommunal de Curage du Bassin de la Guyotte :**

M. Jean-Paul CAVARD présente le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 7 avril 2016 dernier.

Le compte de gestion et le compte administratif 2015 ont été présentés. Un bilan des travaux 2015 a été fait. Il concerne des travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve sur l'aval de la Guyotte (Frontenard, Charrette-Varennes et Saint Bonnet en Bresse).

- **Informations diverses :**

- *Foire du Renouveau :*

Les factures de l'édition 2016 sont en cours de règlement ; un bilan financier sera présenté lors d'un prochain conseil.

Le marché couvert a été repeint à l'initiative des agriculteurs. Une réunion sera organisée prochainement avec les agriculteurs et les services techniques de la Mairie concernant les stalles pour les bovins.

- *Voisins vigilants :*

Le major Abraham recherche de nouveaux voisins vigilants. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.

- *Marché de procédure adapté pour la construction des salles d'évolution (nombre de dossiers retirés à ce jour) :*

A ce jour, 117 dossiers ont été téléchargés. Le dossier de candidature peut être retiré jusqu'au 27 mai à 12 h. L'ouverture des plis aura lieu le 27 mai à 14 h.

- *Don de la collection de cartes postales de M. FEVRE Pierre par sa famille :*

La famille de M. Pierre FEVRE a souhaité faire don de sa collection de 600 cartes postales à la Municipalité. Elle a demandé à ce que la collection reste en Mairie où elle pourra être consultée.

➤ *Maison médicale :*

L'évacuation des eaux usées est considérée comme non conforme par l'assurance, mais conforme pour l'entreprise qui a réalisé les travaux de la Maison Médicale et qui propose une électrovanne pour régler la question de l'évacuation des eaux usées.

Suite aux fortes pluies du mois d'avril, le sous-sol de la Maison Médicale a été inondé. Le ménage a été réalisé pour les locataires concernés.

➤ *Ecole maternelle :*

M. Patrice CALVEZ dresse le compte-rendu du Conseil d'Ecole Maternelle qui s'est déroulé le 25 mars 2016 :

- effectifs : prévision de 75 élèves pour la rentrée 2016,
- modalités d'inscription : demande d'inscription à retirer en Mairie, puis inscription à l'école les 20 mai, 27 mai et 3 juin de 17 à 19 h.
- budget de la coopérative scolaire,
- point sur les projets en cours, notamment le projet d'école sur les contes traditionnels,
- établissement d'une liste de besoins présentée à la Mairie.

➤ *Recrutement maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des logements communaux :*

La consultation sera lancée le 26 mai prochain. Les candidatures pourront être déposées jusqu'au 15 juin. Les candidatures reçues seront ouvertes et analysées le 16 juin, en vue de sélectionner trois maîtres d'œuvre potentiels qui seront auditionnés. Une commission d'ouverture des candidatures sera pour cela créée lors du prochain Conseil Municipal.

➤ *Commission Tourisme :*

La Commission s'est réunie le 28 avril pour préparer la saison 2016 :

- bilan de l'année 2015 : assez bonne fréquentation, qui a permis d'aboutir à un budget équilibré ;
- travaux réalisés ou en cours : rénovation du bâtiment d'accueil en grande partie réalisée, sanitaires en cours de rénovation ;
- marchés de producteurs locaux les 3 juillet et 7 août en soirée ;
- permanence assurée le dimanche de 10 à 12 h sur le site pendant toute la période d'ouverture, et ce, sur la base du volontariat des employés municipaux ;
- plaquette publicitaire, réalisée en français, anglais et allemand, à diffuser ;
- les actions à prévoir prochainement ont été listées.

➤ *Prévention santé seniors :*

En 2015, un module santé a été réalisé sur le sommeil. En 2016, il devrait concerner les thématiques suivantes : peeps, alimentation.

➤ *SICED :*

L'adhésion de notre commune à la charte d'engagement éco-exemplaire proposée par le SICED est à étudier.

➤ *ERDF :*

Le remplacement des compteurs électriques par les nouveaux compteurs Linky aura lieu de 2017 à 2021.

- *Amicale des médaillés militaires de Bresse :*
L'Amicale des Médaillés Militaires de la Bresse sollicite une subvention pour l'achat d'un drapeau à leur effigie (investissement de 1 500 €). Elle a adressé la même demande à 5 autres communes.
Après débat, le Conseil Municipal propose de préparer une délibération en vue de la prochaine séance visant à accorder une subvention de 250 € à l'Amicale.
- *Courrier reçue de la députée Cécile UNTERMAIER concernant la numérotation des rues :*
Mme Cécile UNTERMAIER, députée, se fait écho d'une demande de numérotation des rues de notre commune, émise par une habitante de Saint Germain-du-Bois. Cette opération est prévue au budget 2016. Les panneaux seront livrés au cours de la semaine 18.
- *Réunion Ecomusée de la Bresse Bourguignonne :*
L'Ecomusée recherche des bénévoles pour assurer l'ouverture de l'antenne de Saint Germain-du-Bois le dimanche, particulièrement en juillet. En 2015, 359 personnes ont visité cette antenne de l'Ecomusée ; les après-midi patois ont remporté un vif succès, tout comme les Journées du Patrimoine (80 visiteurs).
Dominique RIVIERE, conservateur de l'Ecomusée, sollicite l'agrandissement de l'antenne de notre commune (100 m²) pour pouvoir y réaliser des animations. Des devis seront demandés pour cette extension, afin que le Conseil Municipal puisse délibérer.
- *Mme le Maire présente les remerciements reçus en Mairie.*
- *Mme le Maire invite les commissions suivantes à se réunir :*
 - Commission Communication pour la préparation du bulletin municipal,
 - Commission jeunesse pour le PEDT, l'installation de la tyrolienne et l'organisation de la sortie du Conseil Jeune à Mâcon avec le Souvenir Français le 15 juin,
 - Commission Vie associative, pour les animations du 14 Juillet.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 8 juin 2016 à 20 h 30 (cause indisponibilité Mme le Maire le 7 juin 2016)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22 h 45.